



Conseil d'Établissement du 2 avril 2024

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h07

Le secrétariat de séance est confié à Marie Boccacci (représentant des personnels)

Madame Monticino présente et salue :

- Mme Cassan-Fayard, Agent Comptable Secondaire, et sa venue de Rome pour la présentation du COFI.
- Mme Caruhel, Consule générale adjointe
- Parents, élèves, personnels et direction.

La liste d'émargement circule parmi les participants pour signature.

Mme Monticino relit l'ODJ du CE et annonce les interventions de chacun.

Madame la Provisseure soumet à l'approbation des membres du Conseil d'Administration :

Le compte rendu de la séance du **6 février 2024**

Votants : 17 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 17

Elle propose que l'ordre du jour soit modifié comme suit :

2.4.5) Voyage cohésion classes de Terminale pour la rentrée scolaire 2024/2025

Projet dont le lycée a eu connaissance la semaine passée, pour un projet cohésion pour les classes de Terminale.

Votants : 17 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 17

I- Actes budgétaires.

1.1) Compte Financier :

Mme la Provisseure ordonnateur secondaire et Mme CASSAN-FAYARD, Agent comptable secondaire présentent le compte financier qu'elles se chargent de commenter avec l'aide de M. JOUBERT, secrétaire général.

La présentation du compte financier est jointe en annexe et a été envoyée au préalable aux membres du Conseil d'établissement.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aeefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



Mme Cassan-Fayard présente le COFI 2023. Elle explique que le lycée Stendhal, EGD, est, sur le modèle des lycées publics français, soumis à un compte financier unique de l'AEFE, approuvé par le commissaire aux comptes. Il s'agit de faire une analyse des dépenses faites et des recettes.

Cadre global et constat : Mme Cassan-Fayard constate un retour à un fonctionnement normal des établissements, en termes de sorties et de voyages.

De plus, l'établissement a vu le contrat cadre renouvelé et signé le 29/06/2023 et appliqué au 01/09/2023.

Une Inflation qui a baissé : 5,7% en 2023

Des effectifs maintenus en 2023-24

Provisions : il s'agit des sommes que doivent garder les établissements et qui sont réévaluées tous les ans. Pour Stendhal : 1 041 754,77€ (exemple le TFR)

Créances douteuses : au 31/12/2023 s'élevaient à 23 699,22€

Charges de fonctionnement = dépenses courantes de l'établissement, soit env. **2 402 184,68€**

Elles incluent, entre autres, la restauration, l'entretien et les réparations, le ménage et les fluides (électricité, eau, gaz)

Dépenses d'enseignement : 95 525,99€ qui comprend la peinture des classes du secondaire et du réfectoire, les travaux sur le toit et l'enlèvement des dalles dans le hall principal suite aux dégâts de toiture de l'été 2023.

Les parents interrogent sur la répartition du coût de la cantine.

M. Joubert rappelle que ces coûts prennent en compte d'autres dépenses (frais de viabilisation, matériel de cuisine, surveillance...) et incluent nécessairement une marge et qu'il existe une répartition qui n'est pas uniquement liée au repas lui-même (personnels de cantine et autre....)

Les charges consommées sur 2023 s'élèvent à env. 602 000€ (les factures de novembre et décembre ne sont pas comptabilisées dans le compte financier 2023 car elles sont arrivées en retard et ont été payées en 2024).

La marge dégagée va au fonctionnement de l'établissement pour d'autres points de dépenses.

Dépenses et sorties péda 1^{er} et 2nd degré :

49 393,49 euros au primaire (sur un budget de 50 000 euros)

47 715,88 euros au secondaire (sur un budget de 50 000 euros)

M. Joubert explique que l'idée est de respecter l'enveloppe sur les 2 degrés.

Point sur CVL (budget de 1 000€ dépensé 618,75€)

Point CESCE (budget 2 000€ dépensé 3 022,83€)

Mme Cassan-Fayard explique que les charges du personnel de droit local s'élèvent à 4 293 619,88 € soit environ 60% des charges de fonctionnement, ce qui correspond à l'augmentation du tableau des emplois qui est passé de 74 à 78 ETP (pour tenir compte de l'augmentation des effectifs et de



l'évolution de la structure au secondaire avec désormais 4 classes par niveau), l'entrée en vigueur du contrat cadre qui a permis de reclasser certaines catégories de personnels. De plus la nouvelle convention nationale italienne a engendré une revalorisation des grilles salariales avec effet rétroactif pour la période 2019-2022 et par conséquent le paiement d'arriérés importants sur 2023.

Projection du Tableau de l'évolution des charges 2019-2023

Les mouvements financiers avec AEFÉ (flux non budgétaires) se traduisent par des décaissements, qui ne sont pas comptabilisés en charges (contributions versées à l'AEFE comme par exemple les versements pour la Participation à la rémunération des résidents) et des encaissements.

Les représentants de l'APE demandent des précisions sur l'IRF.

Mme Cassan-Fayard précise que 30 établissements sont membres de l'IRF, la répartition sur les établissements est calculée en % de masse salariale (1,08%)

Mme Leroy précise que la FC est contrôlée pour qu'il n'y ait pas toujours les mêmes personnels qui partent en formation, et selon les besoins du projet d'établissement.

Mme Monticino donne l'exemple du programme PHARE concernant la thématique de lutte contre le harcèlement scolaire, sur laquelle le lycée Stendhal s'est engagé depuis quelques années déjà. Cette année une formation AEFÉ étant proposée, des enseignants et Mme Barès, CPE, s'y sont positionnés.

Mme Cassan-Fayard reprend sur les bourses 2022-2023 attribuées à 42 élèves (8 à 100%), dont 2 bourses attribuées pour des AESH.

Le lycée a reçu une subvention de 155 000 € de la part de l'AEFE pour les travaux du toit.

Mme Cassan aborde les Recettes en EGD essentiellement constituées par les contributions des familles. Très bon taux de recouvrement de l'établissement : 99,65%

Immobilisations : comprennent entre autres, les opérations de sécurité sur le bâti et autre (travaux d'imperméabilisation du toit, travaux d'extension des alarmes), l'informatique (politique de renouvellement du parc informatique), installation de la climatisation au CDI, matériel de cuisine, dalles de faux-plafond anti-bruit dans le réfectoire, mobilier de classe, Jardins, espaces extérieurs, poubelles de tri sélectif, remplacement des portes des vestiaires et des radiateurs dans le gymnase et divers.

Il y a eu un effort important sur le matériel informatique, vidéo projecteur, salle de technologie, renouvellement des portables pour les professeurs, salles SPC et SVT, chariots CDI renouvelé.

M. Joubert explique qu'avec l'arrivée du nouveau fournisseur informatique, la première grande action étant de sécurisé le réseau, des switches et nouvelles bornes wifi ont été installés.

Mme Cassan-Fayard annonce ensuite un résultat excédentaire pour le Lycée Stendhal à hauteur de 1 578 960€

Elle explique que le fonds de roulement de fin 2023 est particulièrement élevé : 9 464 597,68€ cette donnée est à mettre en perspective au regard des flux internes qui ne sont plus comptabilisés en charges/produits.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aeefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



Plusieurs charges ne rentrent pas dans le mécanisme comptable. Cependant une part des réserves ne sont en réalité que des décaissements. Ce flux interne est imposé par la cour des comptes, or mécaniquement ce ne sont que des décaissements.

Le véritable fonds de roulement s'élève donc à 3 077 018,87 €

Trésorerie 31/12/2023 : 9 611 233,57 € dont 3 225 838,99 € sur les comptes de disponibilités (soit 128 jours de fonctionnement) avec une variation de -691 849,57€ par rapport au 31/12/2022.

Il s'agit d'un montant très satisfaisant pour envisager les travaux à venir, la situation est saine pour l'établissement.

M. Grosset, rappelle que dans un fonctionnement de zone, ce qui intéresse les parents, n'est pas seulement de la maintenance, mais un enseignement de qualité et des actions pour les élèves.

Les contributions des parents étant limitées, comment les EGD peuvent se financer différemment en dehors de l'AEFE ?

Y a-t-il des indications ?

Mme Cassan répond que le financement reste l'AEFE pour le moment.

Mme Monticino rappelle que l'essentiel des recettes porte sur les familles.

Le fonctionnement du lycée est sain, l'établissement se porte bien, les activités sont là et ont bien repris après 2020.

M. Joubert rappelle que même dans les établissements conventionnés, la majorité des apports provient des familles. L'AEFE aide l'établissement à hauteur de 2 312 721 euros (participation aux salaires des personnels expatriés, résidents/détachés et bourses scolaires).

Mme Monticino remercie vivement Mme Cassan-Fayard pour ces précisions et ses explications très pédagogiques.

Elles rappellent que les documents présentés représentent la situation réelle, à mettre en regard du budget prévisionnel.

Priorités :

- Travaux de sécurité
- Revalorisation de la masse salariale

COFI

Votants : 17 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 17

1.2) Travaux en cours et à venir :

Madame La Proviseure passe la parole à M. JOUBERT, secrétaire général, qui présente la



programmation des travaux, ceux qui ont été déjà réalisés, en cours et à venir.

M. Joubert : Publication d'un appel d'offre sur la plateforme PLACE pour les travaux de mise en conformité à la réglementation incendie.

Demain, 3 avril 2024 se dérouleront les visites pour les entreprises participantes à l'A.O.

Puis, la commission d'Appel d'Offre se tiendra le 7 mai 2024 pour l'ouverture des enveloppes. A cette occasion, l'architecte présentera les candidatures.

Les travaux devraient se dérouler entre juin 2024 et jusqu'à fin août 2025.

Le montant du Budget initial s'élève à 825 000 € HT

Pour l'été prochain, le lycée a également l'obligation de changer les **chaudières** (qui ont plus de 15 ans), un travail sur l'A.O. est en cours et la publication sur la plateforme PLACE se fera avant les vacances de Printemps 2024.

M. Joubert informe également les membres du CE d'un projet en salle des maîtres, il est question de changer de mobilier. De même une réfection du pôle médico-social est prévue avec un nouvel aménagement et du nouveau mobilier.

Concernant le faux plafond du hall : une réfection est prévue.

Pour les zones d'évacuations (couloirs) le sol du secondaire sera refait avec un revêtement ignifuge, concernant le primaire, les murs seront repeints et renforcés.

Mme Fillon demande des précisions sur la procédure si le nombre d'offres est inférieur à 4.

M. Joubert précise qu'il n'y a pas d'obligation d'un minimum de participants. Ceci limite uniquement le choix de fournisseurs. Dans l'idéal, 3 offres seraient appréciées, mais parfois il n'y a même qu'une seule offre.

M. Grosset demande des précisions sur les normes et lois pour les choix des chaudières. M. Joubert précise que l'appel d'offre dépend des indications techniques fournies en amont par le bureau d'étude, qui donne les mises à jour sur les nouvelles normes (strictes et à respecter).

Les chaudières doivent être changées avant la fin de l'été.

M. Grosset demande, suite à la visite du service immobilier, des mises à jour concernant le schéma pluriannuel de stratégie immobilière.

M. Joubert informe que la personne en charge de ce point à l'AEFE est partie. Nous n'avons pas eu de retour sur le SPSI, ni même sur l'audit.

Mme Monticino propose de resolliciter l'Agence sur ces points.

II- Actes relatifs au contenu ou à l'organisation éducatrice

2.1) Point examens -Calendrier de fin d'année



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aeefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



Madame la Proviseure passe la parole à Mme La Proviseure -Adjointe qui fait un point d'étape sur le déroulé des examens de fin d'année.

Mme Leroy reprend les grandes dates.

Jeudi 4 juillet au soir : délibération 2nd groupe

Communication faite aux parents de 3^{ème} concernant les dates du DNB

Communication faite aux parents de Terminale concernant le grand oral

Communication faite aux parents de 1^{ère} concernant l'oral de français

Reste élèves de Terminale qui passent des ECE : 20-24 mai 2024 + oraux LLCE anglais puis en parallèle la semaine verte

Pas de changement concernant l'ESABAC

Demain, 3 avril, réunion avec les parents pour les concours de médecine en Italie

24 mai : fin des cours des Terminale

EVALANG : positionnement en anglais des élèves de 3^{ème} suite aux problèmes internet, reporté à demain 3 avril 2024

Les professeurs de langues organisent une programmation d'épreuves orales de langues en LVA et LVB pour les Terminale.

Cette semaine aura lieu l'épreuve du DNB n°2

10 avril 2024 : épreuve de français n°3

11 avril -12 avril 15 et 16 avril : épreuves blanches pour les classes de Terminale et après-midi du 16 consacrée à la préparation du Grand Oral

Soutenance orale du DNB : accompagnement des professeurs sur le choix des élèves de 3^{ème}

Notre établissement est centre d'examen.

Mme Arabeyre demande si une solution est trouvée pour les élèves de Terminale concernant l'épreuve de médecine.

Mme Monticino dit qu'une proposition sera faite demain, mais ce n'est pas simple à mettre en place.

Mme Guitelmann s'interroge sur l'impossibilité de déplacer des dates d'épreuves.

Mme Monticino rappelle que le concours de médecine est bien entendu imposé, les dates de l'ESABAC sont nationales.

La remise des diplômes dépend de la zone du Sud-Est (ZESE).

Tout le monde s'accorde sur le fait que ces dates sont malheureusement « mal tombées ».

Mme Arabeyre demande comment s'organisent les lycées italiens sur le système ESABAC, sont-ils touchés également par le concours de médecine ?



Mme Monticino a interpellé Rome et Turin, mais personne n'était concerné par cette situation. Mme Arabeyre précise que les élèves ne doivent pas se sentir dans un étiau administratif.

Anais Sogliani demande si la réunion est également ouverte aux élèves, la direction répond positivement.

2.2) Postes vacants ou susceptibles d'être vacants à la rentrée 2024

Madame La Provisure fait un point sur les postes pourvus et à pourvoir pour la rentrée 2024/2025.

Madame La Provisure fait un retour aux membres du CE des résultats de la campagne de recrutement des détachés :

- 1 poste vacant Arts plastiques – pourvu
- 1 poste susceptible d'être vacant Lettres Modernes – n'est plus vacant

Mme HOCKLIFFE Stéphanie a accepté le poste en Arts Plastiques.

A pourvoir sur les postes de recrutés locaux :

- 1 poste en S.E.S
- 1 Professeur(e) de S.P.C – susceptible d'être vacant. M. Estanguet dira s'il revient ou non après sa disponibilité
- 1 Professeur des écoles
- 1 Assistant(e) D.A.F.
- 1 Assistante Secrétariat du Second degré
- 1 Documentaliste pour la BCD au premier degré

Mme Monticino a commencé les entretiens pour les postes administratifs, puis se tiendront des seconds entretiens éventuels avec M. Joubert. A la fin de la période d'entretiens, un classement sera fait et proposé en CCPL, sachant que la CCPLA est fixée au 4 juin 2024.

La date de la CCPL sera fixée prochainement.

Mme Fillon demande si pour tous les postes nous avons reçu des candidatures. Mme Monticino répond positivement. Certaines candidatures proviennent de personnes déjà installées à Milan. Madame la Provisure précise également qu'en SES et SPC de très belles candidatures ont été reçues.

M. Grosset précise l'attachement à la qualité et excellence des personnels enseignants et administratifs.



Pour le poste d'assistant de scolarité 2nd degré, par le biais d'une vacation, Mme Indrieri qui occupait le poste d'infirmière en remplacement de Mme Coquel, prend ses fonctions demain, 3 avril 2024 sur le poste d'assistante de Mme Leroy. Pour le moment le poste est couvert 3 jours sur 5.

Message à l'attention des personnels enseignants, merci de nous faire remonter assez tôt vos projets de mobilité personnelle et professionnelle pour la prochaine rentrée.

2.3) Laboratoire de Mathématiques

Mme La Provisure expose le projet de création d'un laboratoire de Mathématiques au lycée Stendhal.

L'équipe de Mathématiques, M. Remadi coordonnateur et M. De Luca, porteur de projet ont mis en place cette action.

L'idée est de faire vivre les mathématiques au quotidien à travers de nombreuses actions qui existaient déjà (calculatrice, concours Poincaré, nuit du code.....)

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2023, l'équipe de mathématiques relance officiellement le dossier de constitution d'un laboratoire de mathématiques au sein de l'établissement.

La mise en œuvre de laboratoires de mathématiques au sein des établissements du second degré fait suite au rapport Villani-Torossian sur l'enseignement des mathématiques. Ce rapport permet enfin de développer l'idée d'Emile Borel d'introduire des laboratoires de mathématiques dans l'enseignement secondaire. Pour lui, ce dispositif permettrait d'amener, non seulement les élèves, mais aussi les professeurs, mais surtout l'esprit public, à une notion plus exacte de ce que sont les mathématiques et du rôle qu'elles jouent réellement dans la vie moderne.

L'élaboration récente de la part de l'AEFE d'un Vadémécum sur les laboratoires de mathématiques, permet de les définir comme « un dispositif prioritairement destiné aux enseignants et aux élèves de l'établissement, qui a pour objectif de favoriser le développement et la mutualisation des compétences, des ressources et des expériences entre enseignants, afin d'accroître l'efficacité de l'enseignement à destination des élèves. » L'ensemble des activités et projets que développe l'équipe de mathématiques depuis plus de deux décennies dans l'établissement rejoint et dépasse même, sur certains points, les objectifs développés dans ce Vadémécum.

La restructuration de ces projets et activités au sein d'un laboratoire officiel permettra de les pérenniser et de les asseoir dans le futur. C'est pourquoi, toute l'équipe demande aujourd'hui à ce CE un vote favorable pour la constitution du Laboratoire de Mathématiques du Lycée Stendhal.

Après le vote, si accepté, une lettre d'intention devra être signée par la Direction, puis transmise. Mme Monticino lit la lettre aux membres du CE avant vote.

Votants : 17 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 17

2.4) Bilans pédagogiques et financiers des voyages scolaires

Mme Monticino passe la parole à Mme Leroy et M. Joubert.



Bilan pédagogique de Londres pour Mme Leroy - Cf. Annexe 1

M. Joubert rappelle qu'une fois le voyage réalisé, un bilan financier est dressé surtout s'il y a des reliquats pour ensuite demander aux familles si elles souhaitent le remboursement des reliquats ou un virement à la caisse de solidarité

2.4.1) Clavière – Equipe E.P.S.

Reliquat par élève de 1,80€ un mail sera envoyé aux familles

L'année prochaine, une ligne sera rajoutée sur la fiche d'engagement signée par les familles en demandant, en cas de reliquat inférieur à 8 euros, si les familles souhaitent un remboursement ou un virement à la caisse de solidarité (case à cocher)

M. Grosset a eu des retours de la part des parents suite à ce voyage. Importance et souhait pour un voyage l'an prochain pour les 2^{nde}.

Mme Monticino rassure les parents sur ce voyage qui, si confirmé, sera fait avec les 2^{nde} l'an prochain.

2.4.2) Paris – M. Rayssac

Reliquat par élève : 31,95€ (ce montant s'explique principalement par l'absence de frais de parking pour le bus au final). Un mail sera envoyé aux familles.

2.4.3) Londres – Mme Puccini

Reliquat de 7,43€. Un mail sera envoyé aux familles

Bilan pédagogique : 3 objectifs énoncés par Mme Leroy

Evaluation : bonne implication des élèves

Le voyage sera reconduit encore à Londres, ou pourquoi pas Ecosse. Dans l'idéal ce voyage pourrait se faire au mois de mai. Des demandes de devis seront demandées.

2.4.4) Classe transplantée CM1

Reliquat de 1,43€. Un mail sera envoyé aux familles.

Bilan positif. Quelques frais supplémentaires ont été engendrés compte-tenu d'une épidémie de gastroentérite qui a touché de nombreux élèves et accompagnateurs.

Votants : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 17

2.4.5) Voyage cohésion Terminale rentrée 2024/2025

Mme Monticino remercie les professeurs qui apportent ce projet tant attendu.

Le lieu choisi est la Vallée Bernina. Ce voyage a pour but la cohésion des terminales, 3 jours et 2



nuits fin septembre ou début octobre 2024.

Mme Guieu précise que le parcours est en lien avec le programme concernant les thématiques d'écologie et de géologie.

Le budget maximal s'élève à 400 €

Mme Guitelmann est ravie de ce projet mais souhaite des précisions sur la quantité prédéfinie des voyages sur les classes à examen.

Mme Monticino rappelle que dans l'idéal il faudrait 1 voyage par niveau / par famille / en minimisant les absences des professeurs.

Mme la Proviseure souhaiterait une régulation du nombre de voyage pour les classes d'examens. Sur les classes à examen, la problématique réside souvent au niveau des options choisies (exemple : voyage HLP Berlin, voyage Arts plastiques Paris, voyage LLCER Anglais Paris).

Mme Guitelmann rappelle que récemment il y a eu encore un accident de Flixbus. Mme Monticino ajoute que le SCAC rappelle également que le train ou l'avion sont les moyens de transport à privilégier.

Toutefois l'impact sur le cout du voyage est important en choisissant l'avion.

Votants : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Pour :17

19h41 départ d'Anais SOGLIANI

2.5) Création DNL en classe de 2^{nde}

Madame La Proviseure soumet aux membres du CE la proposition d'une création d'une DNL hors SELO en classe de seconde.

Dispositif, en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} qui serait suivi par des élèves ayant validé un parcours ELCE depuis la 5^{ème}.

Mme Gambini a confirmé la possibilité de mettre en classe la DNL en mathématiques à hauteur d'1h/semaine de mathématiques en anglais.

Les élèves bénéficient ensuite d'une mention portée sur le diplôme du baccalauréat (si la DNL est poursuivie jusqu'en Terminale). Les élèves feront sans doute le choix du BFI en classe de première (2025)

Mme Monticino rappelle qu'il existe une ELCE en Espagnol en 4^{ème} et l'an prochain en 3^{ème} également.

Votants : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Pour :16

2.6) Point Parcoursup



Madame la Proviseure passe la parole à Mme LEROY Proviseure-Adjointe qui fait un point d'étape sur la procédure Parcoursup.

Mme Leroy rappelle quelques éléments statistiques sur les choix des élèves.

Cf. Annexe 2

Madame Leroy expose les nombres recensés de choix de licences, BTS, candidatures IUT, CPGE, écoles d'ingénieurs, commerce, arts, sciences po, autres types de formation.

Cette année, les choix ont été plus vastes en termes de filière par rapport à l'an passé, qui était plus axé sur la filière scientifique.

Mme Leroy remercie Mme Puccini, PRIO et Mme Fillon, pour l'organisation du forum des métiers, ainsi que l'APE Orientation.

III. Actes relatifs au fonctionnement de l'établissement

3.1) Compte-rendu du Conseil d'école

Madame La Proviseure passe la parole à M. GALTIER directeur du 1^{er} degré qui fait un CR oral du conseil d'école qui s'est tenu le 21 mars 2024.

M. Galtier a validé le PV du précédent conseil d'école du 14 novembre 2023.

Le Directeur fait le point sur les effectifs à fin mars 2024 :

581 élèves répartis comme suit :

- Maternelle : 172
- Élémentaire : 409

Il rappelle le calendrier des opérations concernant les inscriptions et réinscriptions :

Ouverture nouvelles inscriptions : 11 janvier 2024

Réponse familles PS : 11 mars 2024

Réinscription familles de Stendhal : 11 mars au 5 avril 2024

Réponse des nouvelles inscriptions : 16 mai 2024

Monsieur Galtier a fait un bilan de l'exercice incendie du 11 octobre et du 21 mars. Les retours sont positifs.

Il fait également un bilan de l'exercice intrusion du 15 mars 2024. Retours très positifs.

Un point est fait sur les projets pédagogiques : Carnaval-semaine du livre-judo cycle 2- cross 2024-course contre la faim et fête de Stendhal qui aura lieu le 21 juin et qui mobilise l'ensemble de la communauté sous l'impulsion des enseignants du primaire qui tiendront tous un stand.



Enfin, M. Galtier indique que les réponses aux questions diverses ont été données et concernaient la cantine, la pollution, l'enseignement des langues en primaire et le calendrier scolaire.

IV. Questions Diverses :

1^{er} degré

- 1) Les budgets pour les sorties scolaires : nous avons noté une forte augmentation des tarifs des bus. Le budget annuel n'est plus suffisant pour organiser les sorties.

M. Galtier informe que la société Carminati est moins chère.

M. Joubert rappelle que tous les ans un appel à candidature est lancé pour des sociétés de bus mais toujours 2 participants. L'idéal serait de pouvoir en recenser au moins 3. Il rappelle aux équipes de bien anticiper les demandes de devis pour les sorties du 3^{ème} trimestre.

- 2) L'école dispose-t-elle de code VPN français ?
Les enseignants n'ont pas accès à toutes les vidéos des réseaux Canopé et Lumni qu'ils souhaiteraient utiliser. Serait-il possible d'abonner l'école à Canopé?

M. Galtier précise qu'au 2nd degré il existe déjà un abonnement à Canopé, il sera donc possible de s'abonner.

M. Joubert propose de voir s'il est possible d'avoir un seul abonnement pour le 1^{er} et le 2nd degré.

Simon ATTIAS quitte le CE à 19h51

2nd degré

- le recrutement d'un.e collègue en français pour 8h, suite à la mise en place des "groupes de besoin"

Mme Monticino précise que ce point concerne la préparation de rentrée. Elle rappelle que la première étape concerne les effectifs, qui déterminent la structure, les postes puis les Ressources Humaines. Ensuite, un volume horaire est donné à chaque discipline. Le professeur coordonnateur travaille avec son équipe pour répartir les heures, toutefois, si l'équipe d'enseignement ne trouve pas un accord sur la répartition, c'est la Direction qui tranche et émet son avis. Cette situation s'avère cette année en Lettres. Mme Leroy va proposer des scénarii (ex : répartition avec 2 temps partiels...).

Madame Monticino rappelle l'importance au départ de répartir les heures DUES, puis voir ce qu'il reste sur les heures projets. Il est possible de répondre aux besoins projets par des HSE. Il n'a jamais été question de demander un poste de 8h. Les heures ont été réparties sur 3 scénarii qui seront proposés au professeur coordonnateur.

Mme Fillon demande si en EGD nous sommes considérés comme école publique ou privée ?



Mme Monticino rappelle que Stendhal est homologué par l'Education Nationale, donc lorsqu'il est question d'appliquer des programmes et d'intégrer des lois, nous sommes liés à l'Education Nationale.

Elle cite l'exemple de certains établissements privés sous contrat en France qui parfois sont fermés s'ils ne respectent pas les programmes.

M. Grosset demande une communication aux parents une fois que la Direction aura acté une décision concernant la réforme à venir. Il précise que les familles italiennes ont un réel besoin d'être informées. Mme Monticino confirme que les parents seront avertis.

- les difficultés liées à la mise en place des "groupes de besoin"
La ministre de l'Education nationale porte la réforme qui impose une création de groupes en 6^e et 5^{ème}. La loi est inscrite au journal officiel, qui va être transmise par poste diplomatique aux établissements en Italie.
Mme Monticino a proposé de creuser le sillon de l'existant, à savoir l'AP, et n'a jamais souhaité imposer le décret. Mme Monticino ne voit pas comment aller à l'encontre de la loi. Mme Leroy souhaite rassurer les enseignants car nous sommes au début de échanges dans la concertation.

Mme Bussière quitte le CE à 20h05

- la sonnerie intercour: peut-on en choisir une autre ?
Mme Monticino ne s'oppose pas à cette proposition. L'important étant de se mettre d'accord sur le choix des morceaux.
- le "labo de maths": ce labo va-t-il se concrétiser sous la forme d'une salle de classe dédiée aux mathématiques: est-ce bien raisonnable quand nous manquons cruellement de place et de salles?
Mme Monticino informe que le laboratoire (et non pas « labo ») de Mathématiques ne sera pas dans une salle spécifique, matérialisée dans l'espace, ceci pourra être une option dans le futur.
- les hublots des portes des salles : comment envisager un système occultant? car même en dehors des exercices de confinement, ils restent un facteur de perturbations
Mme Puccini précise qu'il existe un objet semblable à un juda qui pourrait être une option. Mme Monticino rappelle que les élèves ne doivent pas être dans les couloirs en heures de cours.
Mme Guitelmann propose un film opaque à appliquer.
M. Joubert rappelle qu'en cas d'incendie il faut pouvoir voir à travers des hublots dans les classes. Il faut trouver un système à reproduire pour toutes les salles.



Parents d'élèves

- Faisant suite aux discussions lors du derniers conseil d'établissement, pouvez-vous faire un point sur l'état d'avancement des pistes discutées lors de l'absence de cours et sur les bonnes pratiques mises en œuvre pour leur communication anticipée ?
Mme Monticino régulera sur les départs en voyages ou en formation.
Mme Leroy tentera d'avertir en amont mais ne peut garantir à ce moment-là quel sera le dispositif mis en place. Elle remercie les professeurs qui mettent en place des remplacements de courte durée.
M. Grosset précise que le ressenti des parents délégués est fort, ils souhaitent avoir des informations en avance afin d'éviter toutes suspicions.

- A la suite des conseils de classes du deuxième trimestre, une proportion importante de parents, particulièrement au lycée, remonte le souhait de voir mettre en place une approche basée sur les meilleures pratiques pour déterminer une certaine uniformité des appréciations selon le conseil, de pouvoir les ajuster et personnaliser aussi en fonction de l'orientation de l'élève. Quelles pistes peuvent être envisagée à cet effet ?
Madame la Proviseure précise que ce travail avait déjà été évoqué en conseil pédagogique. Les pratiques sont à harmoniser. Le bulletin est un document officiel, il faut donc peser les mots. Le chantier est important et le travail est de longue haleine à travailler à nouveau en conseil pédagogique.

Mme Guitelmann précise à quel point le bulletin du 2^{ème} trimestre est fondamental pour Parcoursup, d'où l'intérêt de porter une attention toute particulière dans la rédaction du bulletin. Apparemment les appréciations font la différence sur les sélections et choix.

Mme Arabeyre demande s'il existe une formation AEF3D pour remplir les bulletins.

Mme Monticino émet l'hypothèse d'y travailler en groupes pédagogiques.

Mme Puccini rappelle qu'il n'est pas possible aux PP de dicter les appréciations aux collègues.

Mme Guitelmann mentionne qu'il s'agit particulièrement de l'appréciation générale.

- En remerciant l'ensemble des acteurs pour l'engagement dans les actions sur l'orientation, comme par exemple le récent forum des métiers, les familles réaffirment leur attachement à voir cet aspect devenir une priorité d'actions de l'établissement. Très concrètement pouvez-vous d'une part dresser un bilan des actions discutées pour la promotion de l'établissements ainsi que les prochaines étapes et, d'autre part, faire initier une réflexion pour prévoir une communication plus ample aux familles qui en sont demandeuses, des impacts d'orientation dès la seconde ?
Mme Monticino dit qu'il est un peu tôt pour faire un bilan. Ce dernier sera fait en fin d'année.



Elle précise que parfois les familles ne participent pas activement.
M. Grosset remercie pour le Forum des métiers.

- Concernant les stages de fin d'année de seconde, la pratique n'étant pas forcément très reconnue en Italie, est-il possible de prévoir une lettre d'accompagnement préparée par le lycée qui puisse être utilisée par les élèves la mise en place d'une base de données alimentée par les stages effectués les années précédentes ainsi qu'une communication aux familles pouvant éventuellement être un débouché naturel.

Cette année le stage durait 1 semaine, l'an prochain la durée sera certainement de 2 semaines.

Mme Leroy explique que ce stage s'inscrit dans le Parcours avenir des élèves. Très peu d'élèves sont en difficulté pour trouver un stage. L'an passé le lycée était en lien avec la commission orientation de l'APE pour créer des liens. il n'y a eu qu'un seul retour de proposition d'accueillir un élève en stage.

Le réseau des élèves fonctionne.

Le but n'est pas de donner une liste dans laquelle les élèves piochent, mais de créer des liens si besoin.

Mme Guitelmann précise que surtout les familles italiennes ne connaissent pas le procédé.
Mme Monticino et Mme Leroy rassurent sur le fait que les familles sont informées en amont.

M. Grosset demande une lettre de présentation de ce stage pour les entreprises italiennes.

- Enfin, concernant la charte des voyages comment s'articulera l'organisation pour l'année prochaine notamment concernant de possibles limitations par élèves et accompagnateurs ?
Mme Monticino rappelle que l'idée est de proposer un voyage par famille.

Le conseil d'établissement est clôturé à 20h29

Le secrétaire de séance
M. BOCCACCI

La Présidente
E. MONTICINO



Annexes :

- 1- Bilan du voyage à Londres
- 2- Récapitulatif des vœux Parcoursup

